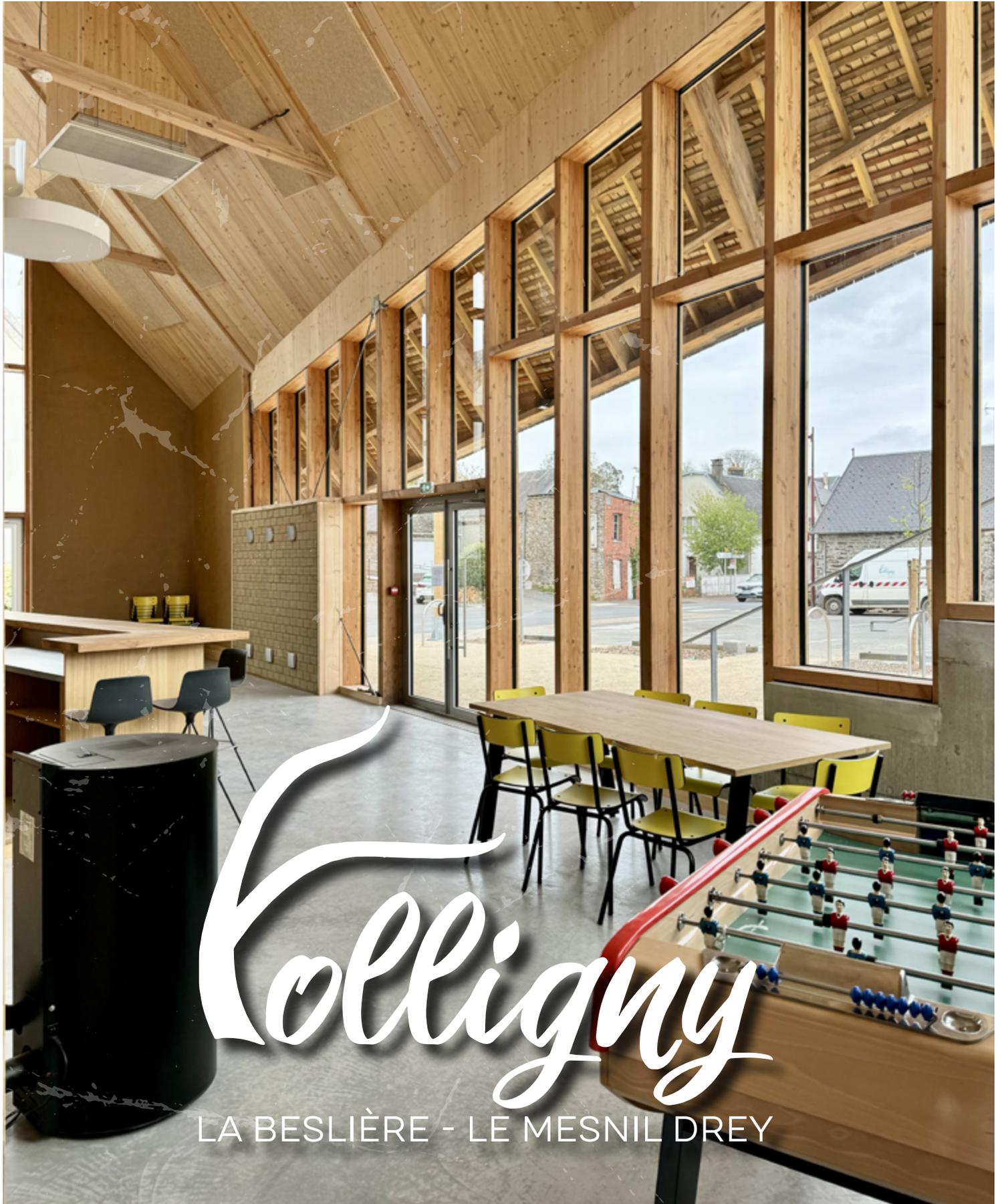


# LE P'TIT JOURNAL

JUILLET 2024 | NUMÉRO 35



*Colligny*

LA BESLIÈRE - LE MESNIL DREY



Chères Follignaises, Chers Follignais,

Je suis heureuse de vous présenter dans ce journal les actualités de notre commune.

Notre cellule commerciale a été inaugurée le 26 avril et vous avez été nombreux à répondre présents, ainsi que de nombreux élus, nos financeurs : l'État représenté par Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur CHAULEUR, la Région représentée par Claire ROUSSEAU, le département par Alain NAVARRET et Valérie COUPEL-BEAUFILS, Granville Terre et Mer par Stéphane SORRE ainsi que Monsieur le Député Bertrand SORRE et Monsieur le Sénateur Philippe BAS. Je tenais personnellement à les remercier, car ils nous ont accompagnés, encouragés et soutenus tout au long de cet ambitieux projet. Je le rappelle, ce bâtiment a été conçu et réalisé afin de redonner un cœur de bourg à Folligny, un lieu d'échange et de rassemblement. Ce bâtiment va évoluer dans le temps. Sabrina va quitter ses fonctions à partir du 17 août, et nous la remercions pour ces trois années passées avec nous. Elle sera remplacée par Monsieur et Madame ALIZARD à partir du 1<sup>er</sup> septembre, qui développeront leur activité en mettant en place un dépôt de pain, un rayon épicerie, un point presse, un point postal ainsi que la possibilité de snacking. Nous comptons sur vous tous pour faire vivre ce lieu. L'ancien bar a été mis en vente et nous avons déjà plusieurs propositions de rachat. Le projet de réouverture de la boulangerie est en cours. Nous sommes propriétaires des murs depuis le mois de mai via un portage foncier avec l'EPFN (Établissement Public Foncier de Normandie).

Différentes études sont en cours afin de travailler sereinement. L'engagement du projet ne se fera que lorsque nous aurons trouvé le boulanger, car l'investissement va être important et nous savons tous qu'il est difficile de trouver des personnes motivées, qui souhaitent s'investir durablement, donc nous ne prendrons pas le risque, d'investir et que ce local reste fermé.

Nous vous tiendrons bien évidemment au courant de la suite donnée à cette affaire. Nous comptons sur votre soutien pour que notre village continue à être un lieu de sérénité dans une période tourmentée tant au niveau national qu'international.

Avec mon équipe, nous souhaitons continuer à développer nos projets avec toujours la même passion et l'envie qui nous animent depuis quatre ans. De nouvelles idées, de nouveaux objectifs toujours au service du bien-être des Follignais.

Soyez heureux, passez un bel été.

Votre Maire, Florence GOUJAT



# Sommaire

## LA VIE LOCALE

### Municipalité

Journée des jardins _____	4
Vide-greniers _____	5
Commémoration du 8 mai _____	5
Pain bénit _____	5

### Jeunesse

École _____	6
Kermesse _____	6
Inscriptions _____	6
ALSH _____	7

### Labellisation

Villages d'avenir _____	7
-------------------------	---

### Événement

80 <sup>e</sup> anniversaire du D-DAY _____	8
---	---

## CITOYENNETÉ

Fleurissement _____	9
Le talus, son gradin et ses plantations _____	10
Journée défense et citoyenneté _____	11
Ramassage des déjections canines _____	12

## URBANISME

### Projets

La P'tite Folie _____	13
Future boulangerie _____	19

### Exposition

Exposition cyanotypes par Jacques PIETTE _____	16
--	----

### Sécurité routière

Radar pédagogique _____	15
-------------------------	----

## GRANVILLE TERRE ET MER

### Projets

Préservation des haies bocagères _____	22
L'application mobile Trizzy _____	23

## COMMUNICATION

### Digital

Site internet et réseaux sociaux _____	24
PanneauPocket _____	25

## LES P'TITS PLUS!

### Mobilités

Horaires de bus _____	26
-----------------------	----

### Réseaux

_____	26
-------	----

### Agenda

_____	27
-------	----

### Jeux

_____	27
-------	----

### Le P'tit Tuto

_____	28
-------	----

### Numéros d'urgence

_____	20
-------	----

### Horaires & coordonnées de vos mairies

_____	20
-------	----



Bulletin municipal de Folligny La Beslière Le Mesnil-Drey  
Directeurs de publication : David BONJOUR, Florence GOJJAT  
COPIL : Florence GOJJAT, David BONJOUR, Stéphanie TIROT, Sylvie TÉREL,  
Michèle LAINÉ, Pascale PIETTE, Hélène BIDOT, Stéphanie LE CORFEC, Jocelyne BENSET  
Crédits-photos : Mairie de Folligny  
Conception graphique identité visuelle et affiches : Ludivine BONJOUR  
Conception graphique du bulletin municipal : Agitées du Bocage, Granville  
Imprimé à 750 exemplaires par l'Imprimerie Moderne, Avranches

# LA VIE LOCALE

## Municipalité

### JOURNÉE DES JARDINS

Cette année encore la journée «Rendez-vous aux jardins» de Folligny organisée par l'association Folklore, a comblé les curiosités des petits et des grands. Cet événement à l'échelle nationale était placé sous le signe des «cinq sens aux jardins», de quoi admirer, sentir, écouter, goûter, toucher quelques trésors visibles ou cachés de nos jardins. L'atelier du matin chez Gwen VANNERIE a ravi les participants tous repartis avec un petit ornement bucolique fabriqué de leur propre main.

Après un pique-nique partagé à la Beslière, la déambulation au rythme des deux roues a commencé par la présentation du petit verger attenant à la cellule commerciale au centre bourg de Folligny. Puis s'en est suivi un jeu Quizz sur le thème des 5 sens au champ de foire avec visite du jardin d'Olivier au manoir de Folligny.

Enfin le parcours a conduit les participants aux champs de Pascale au Mesnil-Drey où deux sonneurs bretons ont ouvert le spectacle : les musiciens « père et fils », un duo de bombardes puis d'accordéon-percussion ont accompagné un numéro équestre. Les musiciens ont ensuite ponctué la présentation des vertus thérapeutiques de 5 «mauvaises herbes» (ortie, pissenlit, plantain, gaillet, ronce), alors pourquoi ne pas se réconcilier avec ces plantes parfois indésirables ou envahissantes et leur laisser une petite place au jardin ?

L'originalité et le partage local en toute simplicité, objectifs phares de cette journée pour l'association Folklore, étaient au rendez-vous des jardins.





## VIDE-GRENIERS

L'année 2024 est un bon millésime pour l'Association des Loisirs des trois communes. Les déballeurs ainsi que les badauds étaient nombreux sur l'ancien champ de foire sous un ciel incertain, mais sans pluie. Les traditionnels marchands de plants de légumes et de fleurs étaient présents, faisant la réputation de la saint Barnabé.

La fumée du grilleur de saucisse donnait une odeur des foires d'autrefois. La main d'un jeune passant désigna l'exposant gagnant de la bouteille de champagne offerte par l'association. Les organisateurs sont très satisfaits de ce succès après quelques années de disette.



## COMMÉMORATION DU 8 MAI



La cérémonie du 8 mai 1945 a eu lieu à Folligny et a réuni les différentes associations du canton.

La messe a été célébrée par le Père PESTOUR et cela a été l'occasion de rendre un hommage à l'engagement des militaires morts pour la France dans les différentes guerres, celles passées, mais aussi les guerres qui sévissent à nos portes. Le vin d'honneur a été servi dans la nouvelle cellule commerciale avec de nombreux convives.

## PAIN BÉNIT



La traditionnelle messe du pain bénit a eu lieu le 8 juillet dernier à l'église Saint-Paul de La Beslière. À cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir le Père PASSARD pour la célébration de l'office. Une équipe dynamique a aussi permis de faire de cette journée un moment unique de partage : le ménage avait été fait en amont, le fleurissement assuré et l'organisation anticipée. La journée s'est poursuivie par un pique-nique partagé avec les habitants au cœur du village.

# Jeunesse

## ÉCOLE



Zoom sur le travail de la classe de CE1 et CE2 de Madame LEMOINE à BEAUCHAMPS. En cette dernière période, la classe de CE1-CE2 de Beauchamps travaille sur le thème des Jeux olympiques et paralympiques qui se dérouleront cet été à Paris.

Mardi 4 juin, les deux classes de Beauchamps ont participé à la deuxième édition des Olympiades, organisées par notre animateur sportif Maxime CARNEY. Le matin, des épreuves d'athlétisme ont eu lieu : des épreuves de lancer comme le javelot et le poids et des épreuves de courses.

L'après-midi, un tournoi de handball avait été organisé. En fin de journée, chaque enfant s'est vu remettre un diplôme de participation, un lot et une pièce de 2 € offerte par le gouvernement français à l'occasion des Jeux olympiques. Les meilleurs de chaque niveau ont été récompensés par une médaille. La mairie de Beauchamps a offert le goûter pour clore cette journée où les enfants ont eu un comportement digne des valeurs olympiques. En classe, j'ai lancé un rallye copie « Jeux olympiques ». Tous les deux jours, chaque élève doit « copier de manière experte » un petit texte sur les Jeux olympiques et les sports représentés aux Jeux olympiques. Il s'agit selon les programmes officiels de copier sans erreur, en respectant la présentation et en étant capable de passer de l'écriture script à l'écriture cursive. Chaque texte est noté sur 10 points. Les élèves seront par la suite classés selon leur performance et leur niveau et recevront un diplôme de participation avec le score qu'ils ont obtenu. En arts plastiques, nous avons revisité un tableau de Robert Delauney sur la tour Eiffel pour lui donner les couleurs des anneaux olympiques.

## KERMESSE



Retour sur notre fête de l'école du 28 juin dernier sur le site de BEAUCHAMPS. Un magnifique moment de convivialité où tous les enfants RPI nous ont offert un superbe spectacle autour du thème des Jeux olympiques grâce à Maxime CARNEY, animateur sportif, qui intervient également tout au long de l'année auprès des classes du RPI. Une belle kermesse de 2024 sous le soleil pour la joie des petits et des grands. Un grand merci à tous les bénévoles et aux nombreux spectateurs venus applaudir les enfants et surtout un grand bravo à tous ces jeunes. Au cours de ce spectacle, le Directeur de l'école, les enseignantes, les municipalités de FOLLIGNY et BEAUCHAMPS ainsi que l'association des parents d'élèves a tenu à mettre à l'honneur Madame BRISSARD pour ses 20 années passées au sein du RPI et qui nous quitte pour une nouvelle aventure. Belle continuation !

## INSCRIPTIONS

- ▶ L'inscription de vos bambins à l'école se fait au préalable en mairie munie du carnet de santé de l'enfant et de votre livret de famille. Il faut également prendre rendez-vous avec le Directeur du RPI BEAUCHAMPS/FOLLIGNY, Monsieur SUZANNE. Vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie 02 33 61 33 11 ou par mail : [mairie@folligny.fr](mailto:mairie@folligny.fr)  
Vous souhaitez contacter l'école : 02 33 61 38 65  
Par mail : [ce.0501100Z@ac-normandie.fr](mailto:ce.0501100Z@ac-normandie.fr)
- ▶ Pour tous renseignements concernant la garderie et le Centre de Loisirs « Les Loisirs en Folie », vous pouvez envoyer un mail au Directeur, Monsieur Nicolas HENQUINET : [nhenquinet@folligny.fr](mailto:nhenquinet@folligny.fr)
- ▶ Enfin, n'hésitez pas à suivre la page Facebook de l'Association des parents d'élèves : APE Beauchamps-Folligny

## ALSH



Cela fait maintenant une année scolaire que la nouvelle équipe du Centre de Loisirs est en action... Après une période d'adaptation et d'organisation, elle a su trouver son rythme de croisière! L'année fut riche en projets des plus divers où enfants et animateurs partageront des moments privilégiés et conviviaux. L'année d'école étant terminée, il est temps de se divertir et de profiter pleinement des bienfaits de l'été...

L'équipe vous souhaite donc de bonnes vacances et sera bien sûr très heureuse d'accueillir vos enfants du 8 juillet au 14 août inclus. Encore un grand merci aux animateurs qui ont su donner un nouvel élan au centre, pour le plaisir de tous!!!



## Labellisation

### VILLAGE D'AVENIR

**Nous avons l'honneur de vous annoncer que nous sommes lauréats du programme national « Villages d'avenir »!**

C'est officiel, Folligny a été labellisé « Villages d'avenir » le jeudi 21 décembre 2023 par les Collectivités territoriales. Une labellisation inédite pour notre commune qui rejoint à présent les dispositifs nationaux portés par les programmes tels que « Action cœur de Ville » ou « Petite Ville de demain ». Principal pilier de ce programme nommé « France Ruralités », le label « Villages d'avenir » apportera 2 milliards d'euros dans le plan de revitalisation des centres-bourgs et de la ruralité.

Nous allons pouvoir poursuivre ensemble ce fabuleux travail lancé au cours de ces années et aller encore plus loin.

La ruralité est une chance pour la France et Villages d'avenir est notre étoile pour ces fêtes de fin d'année! Le 8 avril dernier, la commune de Folligny a bénéficié du Fonds d'Investissement Rural (FIR) pour la construction du Bar La P'tite Folie 2.0. Nous étions présents lors de la signature pour présenter notre projet, félicité par l'ensemble des élus du territoire par son côté environnemental, inclusif et ce nouveau lieu de vie répondant à toute la population offrant une multitude de services de proximité. Nous avons été également félicités pour ces nouveaux espaces paysagers en centre

bourg. Par ce dispositif, le Département de la Manche soutient financièrement les communes rurales dans leur projet et notamment notre commune.

## Villages d'avenir



# Événement

## 80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU D-DAY ET DE LA BATAILLE DE NORMANDIE

Pour le 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération de Folligny, la Fédération Nationale des Combattants républicains de Folligny-Granville et l'Association des Loisirs des trois communes vous proposent le samedi 27 juillet un défilé de véhicules du débarquement et de collections dans les rues de la commune.

Le cortège partira de la salle des fêtes à 10 h, empruntera la rue du carrefour Bailly, la rue Beausoleil, et la rue de la petite vitesse. Les habitants des trois communes sont invités à revêtir des costumes d'époque pour célébrer cette période de l'histoire de Folligny.

Une cérémonie officielle en l'honneur de nos disparus aura lieu au PY PARK, où les enfants feront la lecture d'un journal de bord relatant les événements de la libération de Folligny par un habitant. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité. Le public pourra ensuite approcher les véhicules et découvrir l'exposition « Vers la victoire, la France au combat de 1942 à 1945 », composée de 26 roll-up prêtés par l'ONACVG de la Manche. Cette exposition présente les combats jusqu'en 1945 et les différentes étapes de la libération qui ont conduit à la victoire finale contre l'Allemagne nazie.

Le soir, à partir de 19 h 30, les Associations des Loisirs et des fêtards en furie vous invitent à un repas champêtre dansant à la salle des fêtes, au prix de 12 €. Les cartes repas sont en vente auprès des membres des associations ou au Bar La P'tite Folie. L'accès à la soirée et au bar sera libre. Venez nombreux !

# CITOYENNETÉ

## FLEURISSEMENT DANS NOS COMMUNES

Le fleurissement de la saison est en place! Cette année, nous voulions encore plus marquer les esprits, les jardinières sont très colorées! Nous continuons à embellir et développer notre fleurissement et nos aménagements sur nos trois communes...

Vous, habitants de nos communes, une idée sur le fleurissement? Nous sommes à votre écoute. Toute idée est bonne à prendre! Une commune participative est une commune vivante & dynamique.



## ZOOM SUR LES ABORDS, LE TALUS, SON GRADIN ET SA PLANTATION

### Les végétaux du talus

Les végétaux du talus sont choisis pour leur faible développement, afin qu'ils ne masquent pas trop vite la vue sur le verger et le mur de vignes. Ses couleurs sont plutôt bleutées et argentées, en contraste avec les vignes parfois vert vif, parfois rouges, sauf au printemps, où les achillées blanches vont éclairer.

#### **Achillea crithmifolia (en couvre-sol)**

Également appelée Achillée à feuilles de criste marine, c'est une vigoureuse plante vivace drageonnant capable de former en peu de temps un large et dense tapis persistant. Son feuillage finement découpé, d'un gris

vert argenté, très doux au toucher, s'orne d'ombelles blanches à crème en été, plus ou moins abondantes en fonction de la fraîcheur du sol. Parfaitement rustique et tolérant bien la sécheresse estivale, elle supporte un piétinement modéré, ce qui permet de l'utiliser comme alternative au gazon, y compris sur de grandes surfaces.

Elle se cultive au soleil ou à mi-ombre, en tout sol. Sa hauteur de 15 à 25 cm en fleurs selon les conditions de culture. Elle se propage rapidement sur 50 cm à 1 m. Même si son feuillage peut sécher en été (si peu d'eau) elle repartira vigoureusement dès les premières pluies.



#### **Juniperus procumbens nana (ou genévrier rampant)**

Le Juniperus procumbens «Nana» est la forme naine du genévrier rampant japonais Juniperus procumbens. Il forme avec le temps un tapis prostré aux longs rameaux épineux épousant les reliefs du sol. Il s'habille d'un feuillage persistant très dense, ne brunissant pas, de couleur vert pomme très fraîche au printemps,

puis bleutée, devenant parfois bleu violacé en hiver. Ce conifère de croissance lente est extrêmement rustique et parfaitement adapté aux conditions difficiles. C'est un excellent couvre-sol, idéal pour orner un grand talus ou une rocaille. Il apprécie le plein soleil et un sol bien drainé, même pauvre, ponctuellement sec et calcaire. Sa hauteur à maturité n'excède pas 30 cm.



#### **Ceanothe thyrsiflorus repens (ou Lilas de Californie)**

est un arbuste aux branches arquées. A port tapissant, il possède une croissance lente. Au printemps, d'abondantes fleurs bleu ciel réunies en panicules de 3 à 8 cm de long surgissent. Son feuillage est persistant de

couleur vert foncé, brillant sur le dessus et légèrement duveteuse par dessous. Les petites feuilles de 3 à 4 cm de long sont ovales à trois nervures. Sa hauteur à maturité est d'environ 1 m. (largeur 1.2 m).



## Le principe de plantation

Les céanothes, en forme de boule, ponctuent les vagues d'achillées et de génevriers.

Ce schéma a été envoyé à l'entreprise Concept Paysage Sourdin au moment de la plantation du talus, le 13 mars dernier. Depuis, la pluie presque incessante a plutôt aidé les adventices à se montrer. Ici, il s'agit majoritairement d'arbustes qui ont une croissance plus lente que les herbacées et les bulbes du verger. Ces plantations vont mettre 2 ou 3 ans avant de s'installer et se développer. Et le talus sera un peu dénudé, en attendant ce moment.



Vue du talus à environ 3 ans de l'année de la plantation

## JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

### Tu as 16 ans en 2024 ?

Après avoir soufflé tes bougies, rendez-vous à la mairie ! Si tu es français et que tu vas bientôt avoir 16 ans ou que tu viens de les avoir, n'oublie pas que le recensement citoyen est obligatoire ! En effet, si tu veux passer un examen ou obtenir ton permis de conduire, une attestation de recensement doit être fournie. Cette déclaration est indépendante du recensement total de la population en cours sur la commune. Rends-toi à la mairie avec le livret de famille de tes parents, un justificatif de ton identité (ta carte d'identité par exemple) et un justificatif de domicile (avec une attestation d'hébergement par tes

parents). Ainsi, tu pourras passer le bac ou un BEP ou tout autre examen de ton choix, t'inscrire au permis de conduire et tu recevras aussi ta convocation pour la journée du citoyen (cette JDC est obligatoire également). Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.

**Rendez-vous en mairie ou faire la déclaration en ligne**  
[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24)

**BIENTÔT 16 ANS ?**

**PENSEZ AU RECENSEMENT**

**C'EST OBLIGATOIRE**

**POUR QUI ?**  
Tous les jeunes Français filles et garçons, âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

**COMMENT ?**  
Rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux avec :  
 ■ ta carte nationale d'identité  
 ■ le livret de famille  
 ■ un justificatif de domicile  
 L'agent de mairie te remettra ensuite le certificat de recensement à conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires).

L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...).

bientôt **16 ANS ?**

**Pense « RECENSEMENT » !**  
c'est obligatoire \*

**POUR QUOI FAIRE ?**  
 participer à la journée défense et citoyenneté

**et pouvoir ensuite :**

-  s'inscrire aux examens (CAP, BEP, Bac, etc.)
-  passer le permis de conduire
-  s'inscrire aux concours d'État
-  être inscrit automatiquement sur les listes électorales

**COMMENT ?** 

En mairie ou en ligne  
 Une question ? [service-public.fr](http://service-public.fr) ou au 09 70 84 51 51 (n° gratuit)

\* Sinon tu devras attendre tes 25 ans

## LE RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

La commune est un espace partagé où tout le monde à sa place. La respecter, c'est respecter l'autre. Si les chiens sont les bienvenus dans l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins. 80 à 90 % des possesseurs de chiens ramassent les déjections de leur animal. Et vous ?

### Je suis en charge de ses déjections

Le ramassage des déjections canines est une obligation prévue dans le cadre du Code pénal (art R632-1), du règlement sanitaire départemental et d'arrêtés municipaux. Il est donc obligatoire de les ramasser partout et tout le temps y compris dans les caniveaux, les espaces verts, les pieds d'arbres et les bandes plantées. C'est avant tout un problème d'hygiène, une crotte de chien met plusieurs mois à se dégrader. Elle contient des bactéries nocives pour la santé des humains et des animaux. Pensez aux enfants

qui peuvent se souiller, aux personnes âgées qui peuvent glisser, aux personnes à mobilité réduite circulant avec des fauteuils, aux personnes non voyantes, mais aussi au personnel des espaces verts qui entretiennent ces espaces. Les propriétaires négligents sont passibles d'un constat d'infraction, suivi d'un procès-verbal et d'une amende.

Faut-il vraiment en arriver là ?

Comment les ramasser ? Il existe plusieurs solutions : des sacs, du carton, du journal, des mouchoirs... Et une fois ramassées : poubelle !

### Idées reçues

Contrairement aux idées reçues, les déjections n'apportent rien aux plantes. Leur teneur en azote les fait même pourrir. L'urine de votre chien peut également brûler l'herbe et affaiblir les arbres

**LE VRAI COUPABLE  
C'EST LE PROPRIÉTAIRE!**



**NE PAS RAMASSER  
LES DÉJECTIONS DE SON CHIEN  
EST PASSIBLE D'UNE AMENDE.**

Code pénal (art R632-1), du règlement sanitaire départemental et d'arrêtés municipaux

### Rappel

La Loi impose que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics. Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> catégories doivent, eux, être muselés.



# URBANISME



## Projets

### LA P'TITE FOLIE

#### Inauguration du nouveau lieu de vie

Le Bar La P'tite Folie a été inauguré le vendredi 26 dernier et vous étiez quasiment 300 personnes à venir partager ce moment si attendu par tous!

L'ensemble du conseil municipal vous remercie chaleureusement pour votre présence, vos retours si positifs, votre bienveillance et espérons que ce nouveau lieu de vie favorisera le lien et la cohésion sociale au sein de notre commune. Nous tenons à remercier vivement l'ensemble de nos élus du territoire venus si nombreux. Nous souhaitons une grande réussite professionnelle à Sabrina pour sa nouvelle activité et dans quelques jours arriveront Arnaud & Sandra Alizard pour le développement de leurs activités au sein de ce bâtiment plurifonctionnel.



## Un chantier maîtrisé

La maîtrise des coûts d'un bâtiment public sont les principales préoccupations en tant que maître d'ouvrage public. Nous devons nous assurer de la faisabilité économique de l'opération et de son impact économique à long terme sur les finances publiques de notre commune. À cet effet, vous verrez à travers ce décompte définitif

que les coûts ont été maîtrisés pendant toute la durée du chantier et que nous avons même réalisé quelques économies entre le démarrage du terrassement et la réception de chantier. Tout au long du processus de conception et de construction, nous avons pensé en coût global : bien investir pour mieux économiser.

### CONSTRUCTION DU NOUVEAU BAR TABAC PRESSE EN CENTRE BOURG

LOT	ENTREPRISES	MONTANT HT FINAL
GROS ŒUVRE	BOSCHE	85 093,55 €
OSSATURE BOIS - CHARPENTE BOIS - ISOLATION PAILLE - ENDUITS EXTERIEURS & INTERIEURS	CRUARD	312 007,22 €
COUVERTURE EN BARDEAU CHATAIGNER	BOUGEARD	99 590,41 €
MENUISERIES EXTERIEURES - MURS RIDEAUX - SERRURERIE	ANFRAY LEROUX	83 599,23 €
MENUISERIES INTERIEURES	MANGEAS	71 583,56 €
PEINTURE	CONAN	5 326,23 €
ELECTRICITE	LEPELLEY	19 250,00 €
PLOMBERIE CHAUFFAGE VENTILATION	LR ENERGIE	67 526,32 €
<b>MONTANT TOTAL HT DES TRAVAUX</b>		<b>743 976,52 €</b>

MONTANT HT A LA SIGNATURE DES MARCHES		PLUS OU MOINS VALUES
86 629,80 €		-1 536,25 €
312 826,75 €		-819,53 €
98 637,34 €		953,07 €
80 140,73 €		3 458,50 €
78 836,55 €		-7 252,99 €
5 184,52 €		141,71 €
17 654,00 €		1 596,00 €
67 526,32 €		0,00 €
<b>747 436,01 €</b>	<b>CHANTIER MAITRISE - SOIT DES ECONOMIES DE</b>	<b>-3 459,49 €</b>

### CREATION D'UN VERGER EN CENTRE BOURG ET AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS

LOT	ENTREPRISES	MONTANT HT FINAL
GROS ŒUVRE	BOSCHE	20 487,69 €
TERRASSEMENT VOIRIES CLOTURE	LTP LOISEL	65 169,00 €
PAYSAGE	SOURDIN	18 034,40 €
<b>MONTANT TOTAL HT DES TRAVAUX</b>		<b>103 691,09 €</b>

MONTANT HT A LA SIGNATURE DES MARCHES		PLUS OU MOINS VALUES
18 951,44 €		1 536,25 €
53 588,00 €		11 581,00 €
33 369,00 €		-15 334,60 €
<b>105 908,44 €</b>	<b>CHANTIER MAITRISE - SOIT DES ECONOMIES DE</b>	<b>-2 217,35 €</b>

#### MONTANT TOTAL DES TRAVAUX - BAR TABAC - VERGER - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

847 667,61 €

SUBVENTIONS - DETR DESIL	31,35%	304 370,00 €
SUBVENTIONS - REGION NORMANDIE	29,85%	289 848,00 €
SUBVENTIONS - DEPARTEMENT DE LA MANCHE	12,36%	120 000,00 €
SUBVENTIONS - GRANVILLE TERRE ET MER	1,54%	15 000,00 €
VENTE HT DES LOCAUX DE L'ANCIEN BAR TABAC (Montant non définitif, vente en cours)		114 166,67 €

ETUDES ET REALISATION MAITRISE D'ŒUVRE - AMO	103 194,53 €
BUREAU DE CONTRÔLE - CONTROLER TECHNIQUE	4 540,00 €
RELEVÉ - ETUDE DE SOL - GEOMETRE - BORNAGE - OPC	5 276,00 €
MOBILIER INTERIEUR - EXTERIEUR - SIGNALÉTIQUE	10 352,46 €

#### COUTS DES ETUDES HT LIES AUX PROJETS

123 362,99 €

#### RESTE A CHARGE HT A LA COMMUNE

127 645,93 €



## Un projet exemplaire

Qui s'inscrit dans la typologie urbaine de notre commune (le bâtiment reprend les codes de notre lavoir en centre bourg, rue de La Beslière) :

- ▶ Un bâtiment orienté plein sud;
- ▶ Préservation de la biodiversité des lieux. Des espaces naturels favorisant la faune et la flore;
- ▶ Mise en valeur le site, maintenir et augmenter les surfaces perméables,
- ▶ Utilisation des matériaux bio sourcés, (Paille, terre crue, châtaigner pour la couverture etc...)
- ▶ Mise en place de systèmes Low-tech économes en Énergie et maintenance;
- ▶ Gestion des eaux pluviales à la parcelle,
- ▶ Réemployer et recycler les matériaux présents sur le site et dans le bar actuel.

Un projet résolument ambitieux du point de vue environnemental pour les raisons évoquées. Le challenge est réussi, car notre futur bâtiment répond au label E3C2.



## DOSSIER

## SIMPLE, PÉRENNE ET LOCAL

Répondre au problème que connaissent toutes les petites communes rurales qui voient leurs commerces disparaître, leur population vieillir et les jeunes s'exiler vers les centres urbains. C'est la question que se posent les nouveaux élus de la commune de Folligny, dans la Manche, lorsque la boulangerie a mis la clé sous la porte.

TEXTE : FLORENCE DE GROOT • PHOTOS : DAVID BONJOUR



Intérieur en construction : bois, briques de terre crue, larges surfaces vitrées.



Façade sur rue en cours de construction : panneaux de paille compressée.

Folligny est une petite commune du sud de la Manche, située à 15 km du port de Granville, connue surtout pour sa gare SNCF, nœud ferroviaire et dernier arrêt de la ligne Paris-Granville... lorsque le train veut bien s'y arrêter ! Environ 1 200 habitants depuis le regroupement avec les deux communes voisines de La Beslière et Le Mesnil-Drey, mais plus aucun commerce à moins de 7 km à la ronde. L'idée d'un lieu multiactivité est envisagée pour répondre aux besoins de la population : à la fois bar, tabac, presse, épicerie, relai colis, borne numérique, espace de coworking... Un lieu attractif, situé au centre du bourg, où chacun pourrait trouver

les services essentiels, mais aussi un espace de convivialité.

## LE DÉFI

L'équipe municipale, composée à la fois d'anciens et de jeunes élus, se lance alors ce défi : construire un bâtiment modèle, tourné vers l'avenir, qui prenne en compte les défis de notre époque avec des objectifs de durabilité, de respect de l'environnement, d'économie d'énergie. « Nous avons poussé tous les curseurs au maximum concernant l'exemplarité écologique. Notre devise tout au long de la réalisation du projet a été : simple, pérenne et local », dit David Bonjour, maire adjoint de Folligny. Un immense challenge compte tenu du

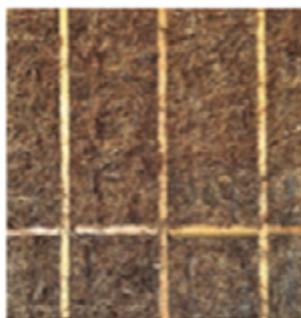
marché de la construction locale plutôt enclin à construire des lotissements standardisés et des hangars pour les zones industrielles.

## LES PRINCIPES...

Simple parce que les normes actuelles d'économie d'énergie entraînent beaucoup de domotique, ce qui veut dire : frais d'entretien, consommation d'électricité et, paradoxalement, dépendance énergétique. Exit toute la domotique, panneaux solaires et centrale d'air compris. L'objectif est d'utiliser toutes les ressources naturelles pour parvenir à une autonomie maximale. Pérenne parce que le lieu est conçu pour durer et doit impacter, dans



Bardeaux de châtaignier en toiture.



Panneaux de paille compressée.



Panneaux de paille recouverts d'enduit en terre.



Cloison intérieure en briques de terre crue.

l'avenir, le moins possible le budget de la commune, tant au niveau de la consommation énergétique que de l'entretien.

Local parce que le bilan carbone s'applique également aux matériaux de construction. Aussi le projet initial de couverture en ardoises a-t-il été abandonné car celles-ci viennent désormais d'Espagne... Elles ont été remplacées par des essentes de châtaignier fabriquées à la main dans la forêt de Bellême dans l'Orne.

À tous les niveaux, une volonté affirmée de concevoir un bâtiment novateur et le plus autonome possible sur le plan énergétique et technique.

#### ... ASSUMÉS

Démarche ô combien vertueuse lorsque l'on connaît le surcoût que cela représente par rapport à une construction conventionnelle : plus 30 %. Cette initiative courageuse a nécessité des études poussées pour optimiser l'utilisation des ressources naturelles : la captation de l'énergie solaire, la ventilation naturelle, l'inertie des matériaux, etc. Pas toujours facile de faire accepter un surcoût de dépenses par une commune rurale. La Municipalité a misé sur le long terme et visé les économies de fonctionnement et d'entretien qui compenseront à l'avenir le surcoût à la construction.

L'exemplarité de ce projet a bénéficié, sans doute au prix de beaucoup d'énergie et de volonté de la part des élus, d'une part importante de subventions, qui ont atteint 80 % du budget : les financements proviennent du Département de la Manche, de l'État, de la Région Normandie et de la Communauté de communes Granville Terre et Mer. Démarche vertueuse aussi dans l'élaboration du projet : la population locale a

été impliquée tout au long du processus par une concertation permanente et la participation des habitants lors de réunions publiques, visites de chantier ouvertes à tous, site internet, publications...

La communication assurée par la Municipalité a été saluée par le Trophée du meilleur site Internet pour une commune de moins de 5 000 habitants.

#### DES CHOIX DE CONSTRUCTION AUDACIEUX

La décision d'une construction terre et paille, plutôt novatrice et audacieuse, répondait aux objectifs de durabilité et d'écologie voulus par la Municipalité. Les murs extérieurs et la toiture sont en paille compressée dans une ossature bois, solution qui confère une excellente isolation et favorise la régulation naturelle de l'humidité.

La terre qui a enduit les murs a été prise directement sur place lors des travaux de terrassement. La façade orientée au sud, en grande partie vitrée, récupère la chaleur solaire naturelle, et un mur Trombe\* complète le dispositif de captation. Des briques de terre crue forment les murs intérieurs ; les cloisons sont en Fermacell.

La couverture en essentes de châtaignier allie intégration au paysage local, durabilité et esthétique.

Le chauffage est un simple poêle à bois. Résultat : un bâtiment classé E3 C2, soit un très haut niveau de performance énergétique.

Ce projet original mériterait un article détaillé qui verra sans doute le jour dans un prochain numéro.

Actuellement en phase de finition, le bar tabac multifonction sera inauguré le 26 avril prochain pour le plus grand bonheur des habitants des trois communes regroupées.

Rendez-vous dans quelques mois pour le bilan « revitalisation du centre-bourg ».

\* Pour en savoir plus sur le mur Trombe : <https://energieplanete.fr/mur-trombe>

- Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Folligny
- Architecture : AAVJ, Véronique Jandelle (75)
- Ossature, charpente bois, isolation en paille : Cruard Charpente Constructions bois (53)
- Enduit terre/chaux : Pi-œuvre (61)
- Couverture en bardeaux de châtaignier : Bougeard (35)



Vue d'ensemble du projet.

## LA FUTURE BOULANGERIE



Fin 2023, la commune de Folligny a eu l'opportunité d'acquérir par voie de préemption la parcelle située au 36 rue de la Libération sur laquelle se trouvait l'ancienne boulangerie fermée fin 2022 suite à une liquidation judiciaire. Dans le cadre de cette préemption, la commune a fait appel à l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) pour l'accompagner dans cette démarche d'acquisition appelée portage foncier.

### L'EPFN, portage foncier, kesako ?

L'EPFN est l'acronyme de l'Établissement Public Foncier de Normandie. Le métier des Établissements Publics Fonciers (EPF) consiste à acquérir des terrains, en vue de leur aménagement, par un tiers chargé de la construction de logements, de nouveaux quartiers ou encore d'équipements publics.

Cette acquisition stratégique s'appelle le portage foncier. La commune a ensuite un délai de cinq ans pour rembourser à l'EPFN le montant de l'acquisition, sans surcoût. L'intérêt pour la commune est de ne pas avoir à mobiliser sa trésorerie immédiatement et de disposer d'un délai raisonnable pour élaborer son projet, passer les marchés publics relatifs aux travaux et mobiliser les subventions publiques.

### Pour en savoir plus sur les missions

- ▶ des EPF, vous pouvez consulter le site du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : [www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/etablissements-publics-fonciers-epf](http://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/etablissements-publics-fonciers-epf)
- ▶ de l'EPFN, vous pouvez consulter leur site : [www.epf-normandie.fr](http://www.epf-normandie.fr)

L'EPFN a donc acquis le bien pour le compte de la commune en date du 26 avril 2024, le même jour de l'inauguration de la nouvelle P'tite Folie.

Dans le cadre de cette acquisition, la commune de Folligny bénéficie d'une étude de pré-faisabilité urbaine, technique et économique réalisée par le bureau d'études Quartier Libre. Cette étude permettra de proposer un scénario d'aménagement pour l'ensemble de la parcelle assorti d'un plan de financement intégrant les subventions mobilisables. Cette étude d'un coût maximum de 24 000 € est financée par l'EPFN et donc gratuite pour la commune.

### À quoi sert une étude de pré-faisabilité ?

Elle sert à valider la pertinence de la réalisation d'un projet et de proposer un chiffrage du coût de sa mise en œuvre. Dans le cadre de notre projet, un diagnostic visuel de la structure du bâtiment est également intégré dans la réalisation de l'étude de pré-faisabilité permettant de nous assurer de la viabilité du bâtiment en vue de sa réhabilitation.

Suite à cette étude, la commune travaillera avec la Foncière de Normandie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat sur la partie relative au commerce.

Leurs missions respectives seront détaillées dans une prochaine communication. Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous présenter les points-clés de la première partie de l'étude de pré-faisabilité et le scénario d'aménagement retenu par la commission travaux qui s'est réunie le 27 juin dernier et validé en conseil municipal le 3 juillet 2024.

## Points-clés de l'étude

- ▶ L'ancienne boulangerie est une succession de bâtiments aux typologies constructives très hétérogènes. Ces bâtiments sont dans un état sanitaire médiocre, notamment en raison des défauts d'étanchéité, de la présence d'humidité, du manque d'isolation/ventilation du bâti et du manque d'entretien général. Des travaux de reprise afin de remettre en état et/ou d'adapter les bâtiments existants sont donc à prévoir. Concernant les dépendances situées sur la parcelle, l'analyse menée indique qu'elles présentent peu d'intérêt dans le cadre du projet. Une démolition est donc préconisée.
- ▶ Le diagnostic a mis en avant l'opportunité de créer une véritable polarité autour d'un noyau de commerces, dont le bar-multiservices, et ainsi poursuivre la dynamisation du bourg de Folligny.
- ▶ La pertinence de réimplanter une boulangerie à Folligny serait confirmée par l'étude, notamment au regard de l'offre similaire existante dans le secteur ainsi que le potentiel clients de la zone de chalandise.
- ▶ Au-delà de la qualité de la ou du futur(e) gérant(e) qui constituera un des facteurs de réussite, la viabilité d'un tel commerce apparait conditionnée par une augmentation de la surface actuelle (espace de vente, de production notamment) et la diversification

de l'activité (snacking, pains spéciaux, etc.). Une extension des bâtiments s'avère donc nécessaire. Elle permettra également d'améliorer la visibilité du futur commerce.

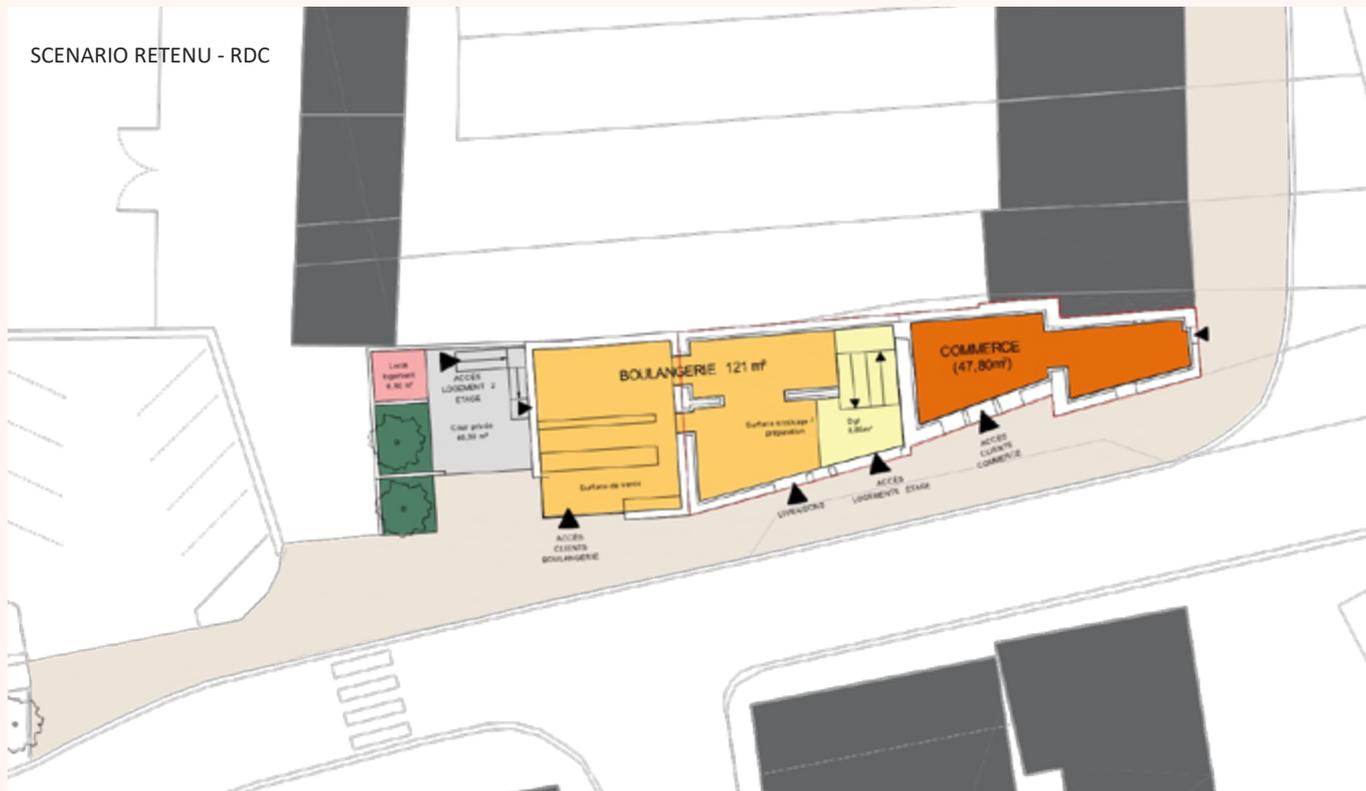
- ▶ L'étude de capacité du site et des bâtiments a conduit à la définition du programme suivant : la réalisation de deux cases commerciales avec une boulangerie (env. 120 m<sup>2</sup>) et une case libre (env. 50 m<sup>2</sup>) en rez-de-chaussée. Deux logements (env. 120 m<sup>2</sup> et 55 m<sup>2</sup>), avec des accès indépendants, occuperont les étages. Un espace paysager extérieur est conservé au niveau de la cour actuelle pour garantir les accès et locaux techniques liés à la boulangerie tout en conservant une « respiration » dans la traversée de bourg.

Quartier Libre travaille actuellement sur le chiffrage de l'opération et le plan de financement qui vous seront présentés prochainement.

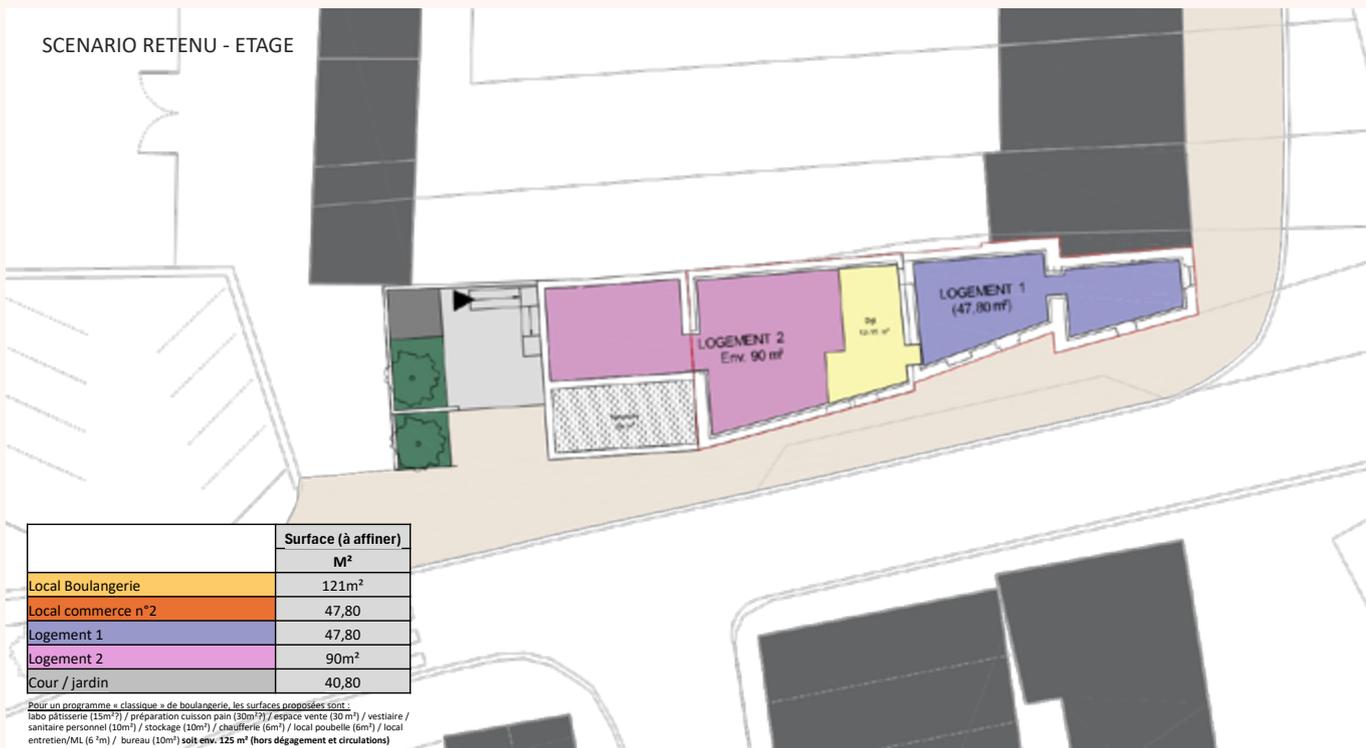
Dans le cadre de ce projet, nous sommes accompagnés par la mission Commerce du service Développement économique de la Communauté de communes Granville Terre et Mer (GTM). Le service Ingénierie stratégique et contractualisation de GTM interviendra sur la partie relative aux subventions.



SCENARIO RETENU - RDC



SCENARIO RETENU - ETAGE



	Surface (à affiner)
	M²
Local Boulangerie	121m²
Local commerce n°2	47,80
Logement 1	47,80
Logement 2	90m²
Cour / jardin	40,80

Pour un programme « classique » de boulangerie, les surfaces proposées sont : labo pâtisserie (15m²) / préparation cuisson pain (30m²) / espace vente (30 m²) / vestiaire / sanitaire personnel (10m²) / stockage (10m²) / chaufferie (6m²) / local poubelle (6m²) / local entretien/ML (6 m) / bureau (10m²) soit env. 125 m² (hors dégagement et circulations)

N'hésitez pas à adresser vos questions concernant ce projet à [mairie@folligny.fr](mailto:mairie@folligny.fr)  
 Nous communiquerons prochainement sur une réunion publique  
 afin que vous puissiez suivre l'évolution de ce projet tant attendu.

# Exposition

## EXPOSITION TEMPORAIRE CYANOTYPES DE L'ARTISTE JACQUES PIETTE



## Sécurité routière

### RADAR PÉDAGOGIQUE

Suite à une étude faite par le Conseil Départemental et à différentes plaintes sur la vitesse excessive au carrefour du Repas, nous avons étudié différents scénarios. Le Conseil Départemental ne souhaite pas intervenir sur la mise en place d'un rond-point au Repas, nous avons souhaité en collaboration avec la commune

de Saint-Sauveur la Pommeraie mettre en place des radars pédagogiques dans les deux sens. Nous avons, pour notre part, opté pour des capteurs solaires pour l'alimentation électrique. Nous attendons les premiers résultats chiffrés qui seront diffusés lors du prochain journal.

# GRANVILLE

## TERRE ET MER

### Projets

#### PRÉSERVATION ET DÉVELOPPEMENT DES HAIES BOCAGÈRES GTM AVANCE AUX CÔTÉS DES AGRICULTEURS

**La Communauté de communes Granville Terre et Mer s'inscrit dans un territoire dont l'une des spécificités repose sur la qualité de ses paysages bocagers.**

Consciente de la richesse, mais aussi de la fragilité de ces paysages, Granville Terre et Mer s'est engagée dans une démarche de préservation et de développement de ses haies bocagères.

**Le plan d'action adopté en 2023 par GTM repose sur 3 piliers :**

1. La préservation des haies avec l'obligation de déclarer en mairie tout projet impliquant la destruction d'une haie et l'obligation de proposer des mesures de compensation. Ces mesures sont discutées et négociées en commissions bocage communales réunissant, à parts égales, élus et agriculteurs locaux.

2. La création de haies bocagères sur talus pour limiter l'érosion des sols, favoriser la biodiversité et maintenir l'identité paysagère du territoire. À ce titre, pour la première année de mise en œuvre du dispositif, près de 4 km de haies ont été recrées et plus de 5 km sont d'ores et déjà programmés pour l'hiver 2024-2025. GTM bénéficie pour cela de subventions de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et ne demande aucune contribution financière aux propriétaires ou exploitants concernés.

3. La préservation des éléments du bocage passe aussi par leur valorisation économique. GTM a le projet d'alimenter deux nouvelles chaufferies urbaines actuellement en projet sur le territoire, à partir de bois local issu d'une exploitation durable des haies bocagères.

**GTM évalue le gisement en bois bocager local pour alimenter des chaufferies collectives**

La Communauté de communes a souhaité dans un premier temps évaluer le gisement en bois bocager disponible sur l'ensemble du territoire. Pour cela, elle a confié à la Chambre d'agriculture de Normandie la réalisation d'une étude sur la ressource en bois bocager l'énergie disponible sur le périmètre de Granville Terre et Mer. Elle a bénéficié du soutien financier de la Région Normandie et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Le mercredi 26 mai, les résultats de l'étude ont été présentés aux agriculteurs du territoire lors d'une porte ouverte sur une ferme à Hudimesnil. Les chiffres présentés par la Chambre d'agriculture montrent que le territoire de GTM a la capacité de couvrir les besoins annuels des deux futures chaufferies collectives en bois déchiqueté, tout en garantissant une gestion durable de la ressource et le maintien du maillage bocager. À l'avenir, l'intercommunalité

souhaite s'associer à Haiecobois une association d'agriculteurs de la Manche qui approvisionne des chaufferies collectives du département en bois déchiqueté issu de l'entretien des haies bocagères - pour approvisionner les deux futures chaufferies. « Nous réfléchissons en collaboration avec la Chambre d'agriculture à la mise en place de paiements pour services environnementaux afin d'augmenter la rémunération des agriculteurs », a complété Didier Leguelinel, vice-président de GTM.

Cette demi-journée a également été l'occasion de présenter du matériel de déchiquetage par la fédération des CUMA de la Manche.



Granville Terre & Mer x Trizzy

L'APPLI QUI VOUS GUIDE AU QUOTIDIEN

Pour mieux gérer et réduire vos déchets

Disponible sur :

App Store Google Play

## L'APPLICATION MOBILE TRIZZY

**Trier, ce n'est pas sorcier! L'application mobile Trizzy débarque sur Granville Terre et Mer!**

Avec Trizzy, plus de doute possible, tout y est réuni pour vous faciliter la vie

- ▶ Les consignes de tri en vigueur sur le territoire de Granville Terre et Mer (enfin vous saurez où jeter ce pot de yaourt!)
- ▶ Le calendrier de collecte de votre commune
- ▶ Une carte interactive qui recense tous les points d'apport volontaire, les déchèteries, les structures du réemploi...
- ▶ Les recycleries, ressourceries, réparateurs... pour penser « économie circulaire »
- ▶ Des conseils, astuces et tutoriels pour adopter le zéro déchet au quotidien
- ▶ Les fruits et légumes locaux et de saison...

Pour télécharger Trizzy, rendez-vous sur l'App Store ou Google Play. Une fois téléchargée sur votre téléphone, il vous suffit de renseigner le code postal de votre commune dans l'application pour accéder à toutes les infos du territoire de Granville Terre et Mer.

Et n'oubliez pas : l'important, c'est toujours de faire de son mieux!

Granville Terre & Mer x Trizzy

L'appli zéro-déchet qui vous simplifie la vie!

Découvrez Trizzy

Guide du tri  
Calendrier de collecte  
Solutions de réemploi  
Carte interactive  
Conseils zéro-déchet  
Infos pratiques & contacts

M'essayer, c'est m'adapter!

App Store Google Play

[www.granville-terre-mer.fr/dechets](http://www.granville-terre-mer.fr/dechets)

# COMMUNICATION



## Digital

### LE SITE INTERNET FÊTE SES 3 ANS !

Le site internet de notre commune a fêté ses 3 ans, il suscite toujours autant d'intérêt : plus de 1500 personnes sont venues le visiter sur la dernière année et 5400 pages ont été consultées !

Ce sont les rubriques Chemins de randonnée et Location de salles qui intéressent le plus les habitants. Suivie de la rubrique Actualités qui permet de tenir informée la population des derniers événements. Au total, plus de 143 articles ont été publiés.



Pour découvrir ou redécouvrir notre site, rendez-vous sur [folligny.fr](http://folligny.fr)

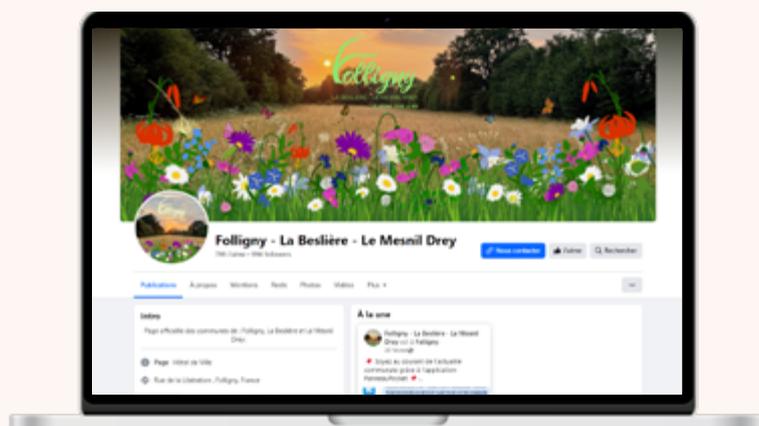
## FACEBOOK & INSTAGRAM

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre à travers les réseaux sociaux. 995 abonnés sur Facebook et 387 sur Instagram ! Bel exploit pour une commune comme la nôtre. Nous faisons vivre nos pages en actualisant le graphisme par rapport aux événements de nos communes, mais également par rapport aux 4 saisons et/ou aux manifestations sur nos communes.



 **Instagram**  
[folligny\\_officiel](https://www.instagram.com/folligny_officiel)

 **Facebook**  
[folligny.officiel](https://www.facebook.com/folligny.officiel)



### L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

**La Mairie se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket (application simple et engagée 100 % française).**

La commune est dotée de ce système, une application qui sert à rester informé sur l'actualité de votre commune. Cette application est 100 % gratuite et simple d'utilisation!

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention. L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéressent : les Communes et Intercommunalités qui l'entourent, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend.

Télécharger gratuitement l'application disponible sur App Store et Google Play puis sélectionner Folligny dans la barre de recherche et ajouter nous en favoris en cliquant sur le « coeur » ou rendez-vous sur [app.panneaupocket.com/](http://app.panneaupocket.com/). Vous serez ainsi notifié des alertes et des informations de la commune en temps réel! N'hésitez pas à activer les notifications pour rester informé des travaux, événements et les autres rendez-vous à ne pas manquer!

#### Point important

- ▶ Confidentialité assurée : pas de récolte de vos données personnelles.
- ▶ Appli gratuite et sans publicité.
- ▶ Info en temps réel.
- ▶ Disponible sur tous les supports : smartphone, tablette et ordinateur.
- ▶ Très simple et efficace! Préviens instantanément les habitants à chaque alerte et information de la mairie par une notification et un panneau d'alerte et d'information.

Depuis 2017, l'application rend la vie de + de 11000 collectivités plus faciles et plus sereines. 100 % française, PanneauPocket est N° 1 en France depuis 2017 en nombre de collectivités équipées et en nombre de téléchargements par les habitants. Cette solution digitale extrêmement simple pratique et à moindre coût permet de renforcer la proximité d'Élus-

Administrés. L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021. L'ensemble des Gendarmeries de France se sont équipées de l'application pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité du dispositif opérationnel de tranquillité publique.



**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE**

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

**BONNE UTILISATION !**

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)  
L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape"  
© PanneauPocket

#### À vos téléchargements

N'hésitez pas à diffuser l'information sur l'application autour de vous et notamment nos seniors qui n'ont pas forcément internet.

# LES P'TITS PLUS

## Mobilités

### HORAIRES DE BUS



En correspondance avec la ligne **1 néva**

\* sauf les jours fériés **Tous les samedis \***

**LA HAYE-PESNEL Collège > GRANVILLE ZA Taillais**

**GRANVILLE ZA Taillais > LA HAYE-PESNEL Collège**

LA HAYE-PESNEL	<b>Collège</b>	8:50	9:50	10:50	11:50	14:50	15:50	16:50	17:50
FOLLIGNY	<b>Bourg / École</b>	8:55	9:55	10:55	11:55	14:55	15:55	16:55	17:55
FOLLIGNY	<b>Gare</b>	8:58	9:58	10:58	11:58	14:58	15:58	16:58	17:58
ST-SAUVEUR-LA-P.	<b>Le Repas</b>	9:01	10:01	11:01	12:01	15:01	16:01	17:01	18:01
ST-JEAN-DES-CHAMPS	<b>L'Hermitière</b>	9:04	10:04	11:04	12:04	15:04	16:04	17:04	18:04
ST-PLANCHERS	<b>Les Perrières</b>	9:07	10:07	11:07	12:07	15:07	16:07	17:07	18:07
ST-PLANCHERS	<b>Le Theil</b>	9:10	10:10	11:10	12:10	15:10	16:10	17:10	18:10
GRANVILLE	<b>ZA Taillais</b>	9:12	10:12	11:12	12:12	15:12	16:12	17:12	18:12

GRANVILLE	<b>ZA Taillais</b>	9:15	10:15	11:15	12:15	15:15	16:15	17:15	18:15
ST-PLANCHERS	<b>Le Theil</b>	9:17	10:17	11:17	12:17	15:17	16:17	17:17	18:17
ST-PLANCHERS	<b>Les Perrières</b>	9:21	10:21	11:21	12:21	15:21	16:21	17:21	18:21
ST-JEAN-DES-CHAMPS	<b>L'Hermitière</b>	9:24	10:24	11:24	12:24	15:24	16:24	17:24	18:24
ST-SAUVEUR-LA-P.	<b>Le Repas</b>	9:27	10:27	11:27	12:27	15:27	16:27	17:27	18:27
FOLLIGNY	<b>Gare</b>	9:31	10:31	11:31	12:31	15:31	16:31	17:31	18:31
FOLLIGNY	<b>Bourg / École</b>	9:34	10:34	11:34	12:34	15:34	16:34	17:34	18:34
LA HAYE-PESNEL	<b>Collège</b>	9:39	10:39	11:39	12:39	15:39	16:39	17:39	18:39



## Réseaux

### LA FIBRE OPTIQUE DANS LA MANCHE

Le réseau fibre optique FttH de la Manche poursuit son déploiement : à la fin du premier trimestre 2024, déjà 70 % des logements, entreprises et sites publics du département y ont accès

#### Pourquoi passer à la fibre optique ?

Un réseau plus performant pour répondre aux nouveaux besoins. Avec la mise en place du télétravail et des visioconférences, les confinements successifs de 2020 ont accentué l'utilisation des outils numériques et multiplié le nombre d'utilisateurs. Une dynamique qui engendre une forte demande de la part de toute la population et génère de nouveaux services (télé médecine, télédéclarations...) qui ne cessent de croître. De manière mécanique, les besoins en débit sont donc de plus en plus forts.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La fibre optique est un réel enjeu écologique d'un point de vue énergétique, elle consomme en moyenne 0,5 Watt par ligne, soit trois à quatre fois moins qu'une ligne ADSL.

La Fibre est disponible !  
Choisissez un opérateur :

souscrivez un abonnement et convenez d'un RDV avec votre opérateur qui procédera au raccordement fibre de votre domicile.

Au n° 3106  
bouygues.com/fr

Au n° 3044  
free.fr

Au n° 09 72 350 350  
k-net.fr

Au n° 3430  
nordnet.com

Au n° 3300  
orange.fr

Au n° 09 73 00 00 00  
ozone.net

Au n° 1009  
sfr.fr

Flashez pour accéder aux opérateurs !

Des outils en cas de besoin  
Flashez les QR-Codes ci-dessous :

Test  
Eligibilité

Vous souhaitez vérifier l'accès à la fibre optique de votre logement ?

Problème de  
référencement

Votre adresse est introuvable ou mal référencée ?

Damage  
réseau

Vous souhaitez signaler un dommage visible depuis la voie publique sur les infrastructures du réseau fibre optique ?

Malfaçons  
Raccordements

Vous souhaitez déclarer une malfaçon suite à l'intervention de votre fournisseur d'accès à Internet ?

Rendez-vous sur :

manche-fibre.fr

by altimodern

manche numerique



# Agenda

**Dimanche 8 septembre à 12 h**  
**Fête des voisins**  
 au Mesnil-Drey

**Dimanche 6 octobre**  
**Repas des aînés**  
 salle de convivialité de Folligny

**Samedi 30 novembre**  
**Soirée Théâtre**  
 à Folligny

**Samedi 21 septembre à 14 h**  
**Fol'klore, Rallye patrimoine**  
 Animation gratuite

# Jeux

## REBUS

Décodez les images pour découvrir les mots cachés.

.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

# Le P'tit Tuto

## TUTO PÂTE À MODELER MAISON

### VOUS AUREZ BESOIN :

- 180g de farine
- 120g de sel
- 20g de crème de tartre
- 120ml d'eau
- colorant alimentaire



### INSTRUCTIONS :

- Mélangez la farine, le sel et la crème de tartre dans un grand saladier.
- Dans un autre récipient, versez l'eau et le colorant de votre choix. Mélangez jusqu'à ce qu'il soit totalement dilué.
- Versez le mélange farine-sel-crème de tartre dans le récipient que contient l'eau colorée. Mélangez avec une cuillère en bois pour obtenir une pâte homogène et colorée. N'hésitez pas à ajouter de l'eau si le résultat est trop sec.
- Reproduisez autant de fois que vous souhaitez avoir de couleurs, et le tour est joué ! Veillez à bien utiliser une boîte hermétique afin de conserver la pâte à modeler plus longtemps.



## 114 le numéro d'urgence à connaître

Urgence 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24 h/24 et 7 j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdes-aveugles, malentendantes et aphasiques pour contacter les secours (SAMU, pompiers, polices, gendarmeries) les plus proches, grâce à la conversation totale (visio, texte, voix, images).

Vous êtes témoin ou victime d'une situation d'urgence? Sur le site internet ou sur l'application Urgence 114, vous pouvez contacter directement le 114 : des agents, sourds ou entendants, gèrent votre situation en lien direct avec le service d'urgence le plus proche. Dès maintenant, vous pouvez remplir à l'avance votre profil pour gagner du temps en cas d'urgence.

Plus d'infos sur [info.urgence114.fr](http://info.urgence114.fr)



## Les numéros d'urgence

<b>15</b> SAMU	<b>115</b> SAMU SOCIAL	<b>17</b> POLICE/ GENDARMERIE	<b>18</b> SAPEURS- POMPIERS	<b>112</b> URGENCES (numéro européen)
<b>114</b> numéro d'urgence MALENTENDANT	<b>116 000</b> ENFANTS DISPARUS	<b>116 117</b> MÉDECIN DE GARDE	<b>32 37</b> PHARMACIE DE GARDE	<b>119</b> ENFANCE MALTRAITÉE
			<b>39 19</b> VIOLENCES CONJUGALES	<b>02 41 48 21 21</b> CENTRE ANTIPOISON

## La mairie vous accueillent

### À FOLLIGNY

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9 h à 12 h et au 02 33 61 33 11